

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 6 février 2020**

**Rapporteur :  
Monsieur Jean-Hubert  
PETILLON**

**N° 41**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 14/02/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/02/2020 (accusé de réception du 13/02/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subventions pour manifestations sportives dans le cadre de la compétence  
'Rayonnement, promotion du territoire et de son identité régionale'**

**Dans le cadre de sa compétence « Rayonnement, promotion du territoire et de son identité régionale », Quimper Bretagne Occidentale souhaite mettre en place un dispositif thématique de soutien financier aux associations sportives qui contribuent au rayonnement du territoire par leurs activités, projets, ou par l'organisation de manifestations emblématiques. Les subventions proposées sont calculées après étude des dossiers déposés par les associations sportives et étayés par des justificatifs. L'enveloppe globale allouée s'élève à 30 000 €.**

\*\*\*

Parmi la multitude d'actions ou de manifestations sportives organisées chaque année sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale, certaines jouissent d'une forte notoriété et d'une audience qui dépasse largement le cadre du territoire. Elles font l'objet d'une forte participation de la part de concurrents ou de spectateurs. D'autres sont à même de drainer des touristes.

Ces actions et manifestations participent ainsi au rayonnement de l'agglomération au-delà de ses frontières, au niveau régional, national, voire international. Elles en font indirectement la promotion, en lui conférant une image sportive et dynamique, et elles génèrent également des retombées économiques.

Après étude des dossiers déposés par les associations sportives, l'agglomération propose d'affecter comme suit l'enveloppe de 30 000 € :

- 5 000 € à l'association Kemper Kerne Sport pour la participation à l'organisation des courses du semi-marathon Locronan-Plogonec-Quimper : courses enfants, handbike, 10 km, 21km. La 5ème édition de cette manifestation, labellisée par la

FFA, se tiendra le 8 mars 2020 et rassemblera plus de 4 000 participants venus de toute la France. Les courses animent les communes traversées.

- 10 000 € à l'association sportive de Plomelin section Mondial Pupilles de Plomelin pour la participation à l'organisation de la 35ème édition de ce tournoi international de football U13 qui aura lieu du 21 au 24 mai 2020. Cette année, 90 équipes dont 24 étrangères sont réparties dans 10 centres : Fouesnant et Quimper (tournoi féminin), Combrit, Douarnenez, GPGP-Guengat, Penmarc'h, Plogastel Saint Germain, Plomelin, Pluguffan, Primelin (tournoi masculin). 20 000 spectateurs assistent chaque année aux rencontres ponctuées par les finales à Plomelin devant 5 000 spectateurs.
- 10 000 € à l'association Sports Extrêmes Châteauneuvien pour la participation à l'organisation du Finist'air Show qui est actuellement considéré comme l'un des meilleurs événements mondiaux de Freestyle. Il accueille chaque fin d'été à Briec certains des meilleurs riders du monde en FMX (Freestyle Motocross, sport motocycliste consistant à effectuer des figures pendant des sauts), BMX dirt (Bicycle Motocross dirt, discipline qui consiste à exécuter des figures en BLX sur des bosses en terre), et MTB (Mountain Bike, VTT). La manifestation rassemble 8 000 à 10 000 spectateurs qui peuvent également participer à des animations (tour de minimotos, expositions...) dans une ambiance toujours particulière de sports mécaniques.
- 5 000 € à l'association La Vallée Blanche, pour la participation à l'organisation du Trophée Sébaco, course cycliste disputée au mois de juin à Ergué Gabéric. Créée en 1981, cette course cycliste internationale juniors se déroule sur une journée, elle propose une étape en ligne, précédée d'un contre-la-montre le matin et d'une course cadets. Elle rassemble l'élite Juniors française et européenne, comme en témoigne la participation de cyclistes réputés comme Erwan Menthéour, Tony Gallopin, Cyril Gautier, Warren Barguil, Olivier Le Gac, Johan Le Bon.

\*\*\*

Après avoir délibéré, monsieur Jean-René GUELLEC ne prenant pas part aux délibérations, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à accorder les subventions énumérées ci-dessus.